

Pourquoi ce BTS ?

Se former en 2 ans aux métiers de l'immobilier secteur dynamique et varié, où les challenges sont quotidiens. Vente, location, gestion, syndic de copropriété, logement social

Comment se déroule la formation ?

- 14 semaines de stage sur 2 ans
- Basée sur des mises en situation concrètes

Quelles sont les matières enseignées ?

Gestion de copropriété, logement social, gestion locative, location, vente, économie et droit, anglais, culture générale, gestion du bâti, gestion du bâti dans le contexte du changement climatique.

Pourquoi le lycée Alain Borne ?

- Effectif réduit
- Accompagnement pédagogique individualisé
- Salle informatique et logiciels professionnels
- Réseau d'agences et d'entreprises partenaires
- Événements annuels de rencontre avec les professionnels
- Mises en situation réelles dans un bien immobilier



← Découvrez notre site !

Quels métiers après le BTS Professions Immobilières ?

NÉGOCIATEUR
VENTE

ASSISTANT GESTIONNAIRE LOCATIF

ASSISTANT
LOCATION

ASSISTANT GESTIONNAIRE
DE COPROPRIÉTÉ

CHARGÉ
DE CLIENTÈLE

CONSEILLER IMMOBILIER

GESTIONNAIRE
LOCATIF

ASSISTANT SYNDIC



Comment candidater ?

- En postulant sur Parcoursup
- Par candidature spontanée (à partir de septembre)

Quelles poursuites d'étude ?

- Bachelors et licences professionnelles en alternance (immobilier, commerce, banque assurance, gestion de patrimoine...)
- Master (expertise et conseil en immobilier, droit immobilier, gestion de patrimoine...)

Grâce au BTS, obtenez la carte professionnelle et pourquoi pas, ouvrez votre propre agence !

